



Marseille, le 13 septembre 2019

Communiqué de l'Union Départementale CGT 13

Les 18 et 19 septembre 2019, trois militants et responsables de l'UD CGT 13 comparaitront devant les tribunaux de Marseille et Aix en Provence. Ces comparutions sont les suites des arrestations et gardes à vue intervenues lors d'une violente charge policière contre le cortège de la CGT pendant la manifestation contre le groupuscule fasciste Bastion Social à Marseille et lors d'une diffusion de tracts à Fos sur Mer en mars 2019.

Ces arrestations et comparutions interviennent dans un contexte de répression accrue de l'ensemble du monde du travail : jeunes, retraités, privés d'emplois.

Ce gouvernement au service des plus riches, dont la politique est massivement rejetée, a fait le choix de l'intimidation, de la violence et tente de réduire les espaces d'expression démocratique dans et hors des entreprises en criminalisant l'action syndicale.

Nous sommes syndicalistes, pas voyous, nous ne laisserons pas nos camarades être traînés devant les tribunaux et être condamnés sans réagir ! La CGT 13 exige l'abandon immédiat des accusations et poursuites de nos trois camarades.

Nous appelons les Organisations CGT à être présentes nombreuses devant les tribunaux les :

- **18 septembre à 8h30** au TGI de Marseille – 6 rue Joseph Autran 13006 Marseille
- **19 septembre à 14h** au Tribunal Correctionnel d'Aix en Provence – 40 bd Carnot Aix en Provence

Nous condamnons les agissements du pouvoir et nous appelons également à amplifier les mobilisations contre la politique antisociale d'Emmanuel Macron et sa majorité.

Soyons toutes et tous en grève et en manifestation le mardi 24 septembre, journée nationale d'action interprofessionnelle.

Union Départementale CGT des Bouches du Rhône

Bourse du travail – 23 BD C. NEDELEC 13331 MARSEILLE CX 03

Tél. : 04 91 64 70 88 – Fax : 04 91 95 78 24 – mail : ud-cgt-13@orange.fr –

<http://cgt13.reference-syndicale.fr> - Facebook: UD CGT 13